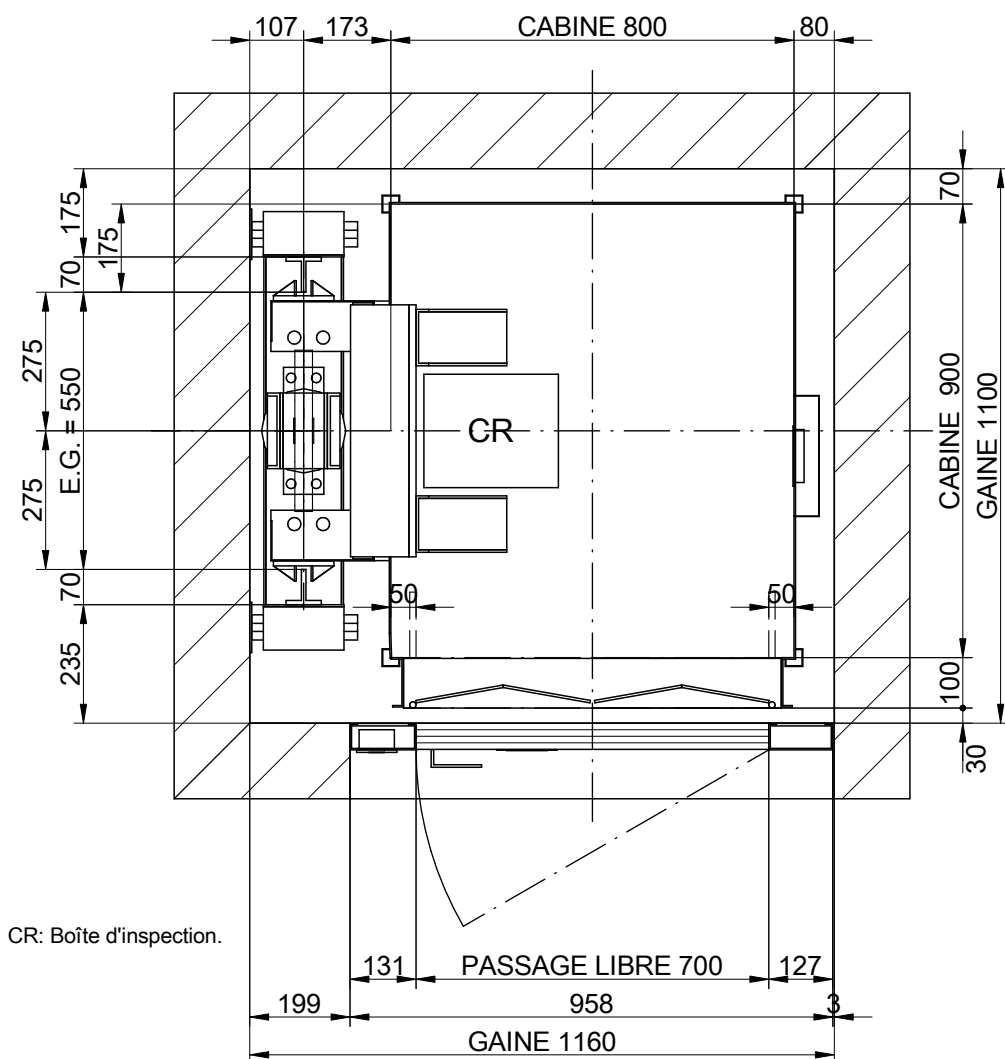




CR: Boîte d'inspection.

PLAN

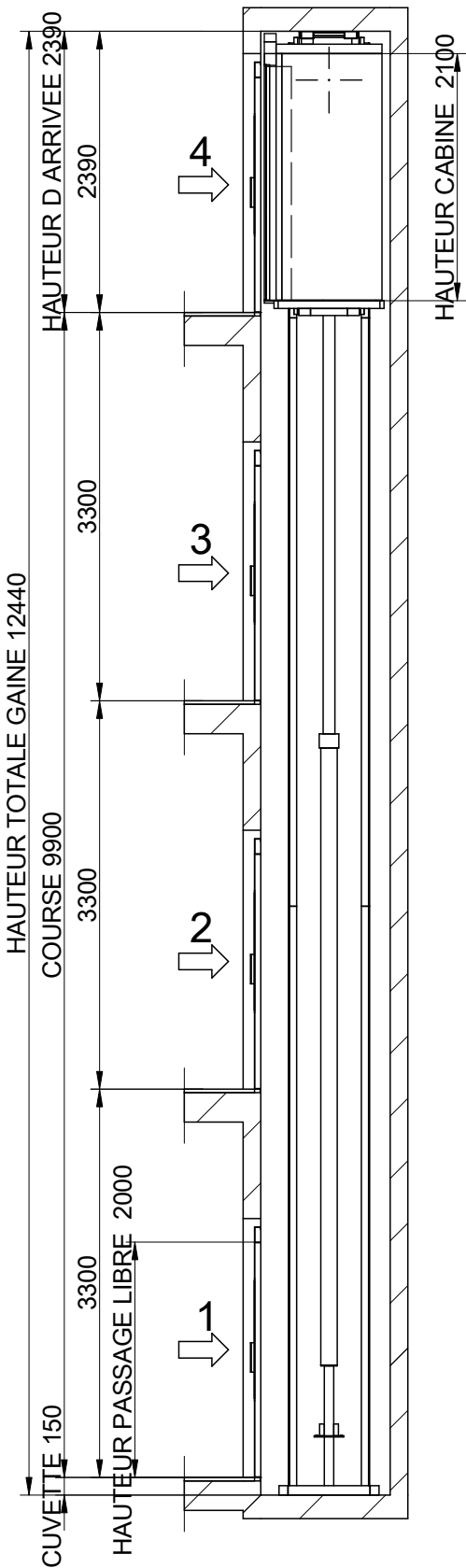
ECHELLE⁽¹⁾: 1:15

F-1-602.rev.3

(¹)Les traits non cotés ne doivent pas servir pour des mesures.

NIVEAUX (n°)		4	REV. 0		
CAPACITE (Nbre DE PERS.)		3	REFERENCE:		
CHARGE NOMINALE (Kg.)		225			
	DATE	NOM	CLIENT:		TENSION RESEAU (V.) TRIFASICO.380V FREQUÉNCIE (Hz.) 50
DESSINÉ	2011		SITUATION CHANTIER:		
CONTROLÉ					
APROUVÉ					
MP			ASCENSEUR MODELE VITESSE (m/s)		
			MP301H MOBI 0.15		

ELEVATION LATÉRALE



ECHELLE(*): 1:60

F-1-602.rev.3

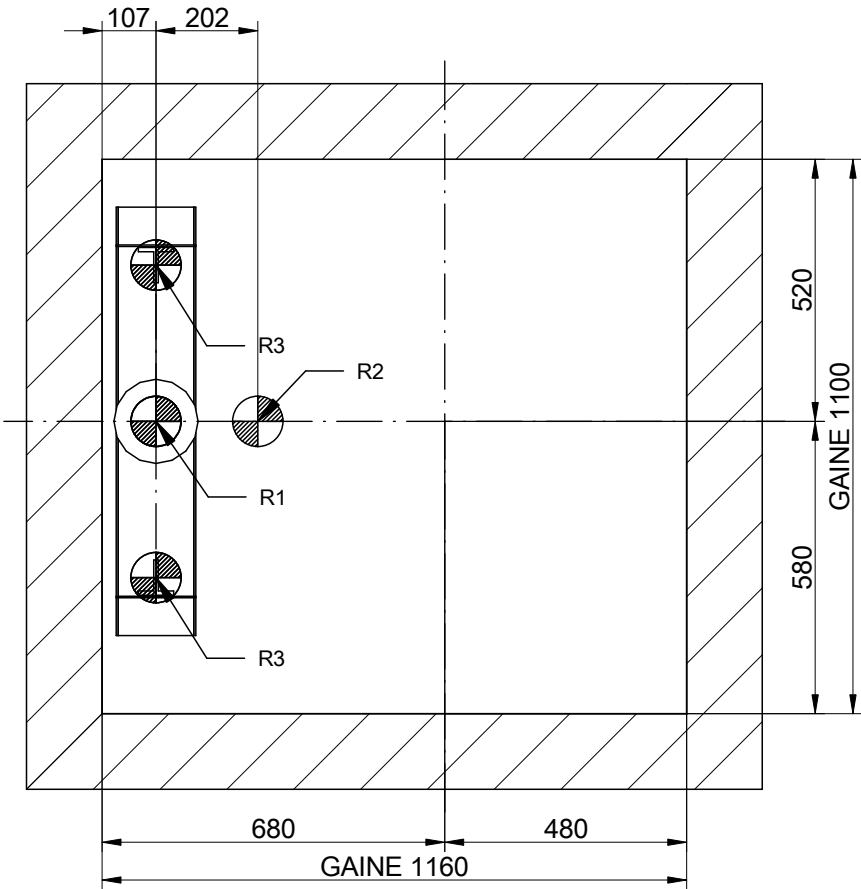
(*) Les traits non cotés ne doivent pas servir pour des mesures.

MP		REV. 0	
NIVEAUX (n°)		REFERENCE:	
CAPACITE (Nbre DE PERS.)		4	
CHARGE NOMINALE (Kg.)		3	
		225	
DATE	NOM	CLIENT:	
DESSINÉ	2011	SITUATION CHANTIER:	
CONTROLÉ		TENSION RESEAU (V.)	
APROUVÉ		TRIFASICO.380V	
		FREQUENCE (Hz.)	
		50	
MP		ASCENSEUR MODELE	VITESSE (m/s)
		MP301H MOBI	0.15

Le système de vérification par rupture de suspente doit être retiré une fois les essais de prise parachutes réalisées. Son emplacement sera en machinerie ou dans l'armoire des sans machinerie pour des essais ultérieurs.

Cuvette lisse et a niveau, protégé d'infiltration de l'eau.
(EN81-2:98, 5.7.2.1)
Prévoir échelle d'accès
(EN81-2:98, 5.7.2.2)
Dispositif d'arrêt
(EN81-2:98, 5.7.2.5)
Prise de courant
(EN81-2:98, 5.7.2.5)
Interrupteur de lumière
Echange avec l'armoire.
(EN81-2:98, 5.7.2.5)
Prise de téléphone (excepté Fonotec)
(EN81-2:98, 5.10)

R1:25000 N
R2:26400 N
R3:15000 N
Sx:3000 N
Sy:200 N



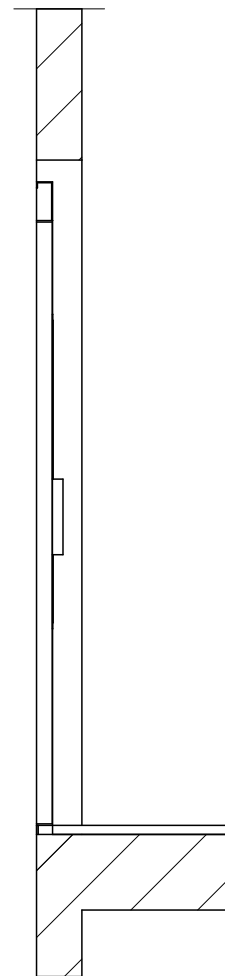
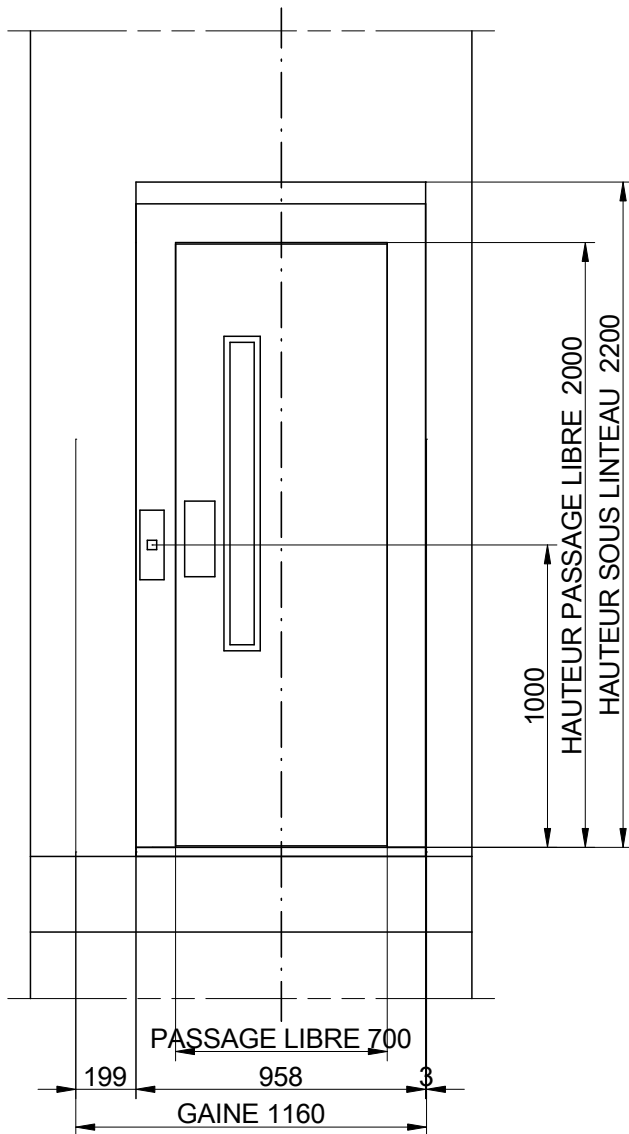
PLAN DE LA CUVETTE

ECHELLE(1): 1:15

F-1-602.rev.3

(1)Les traits non cotés ne doivent pas servir pour des mesures.

NIVEAUX (n°)			4	REV. 0			
CAPACITE (Nbre DE PERS.)			3	REFERENCE:			
CHARGE NOMINALE (Kg.)			225				
	DATE	NOM	CLIENT:			TENSION RESEAU (V.) TRIFASICO.380V FREQUÉENCE (Hz.) 50	
DESSINÉ	2011		SITUATION CHANTIER:				
CONTROLÉ							
APROUVÉ							
MP						ASCENSEUR MODELE	VITESSE (m/s)
						MP301H MOBI	0.15



DETAIL PORTE PALIERE

ECHELLE(*): 1:25

F-1-602.rev.3

(*): Les traits non cotés ne doivent pas servir pour des mesures.

NIVEAUX (n°)		4	REV. 0		
CAPACITE (Nbre DE PERS.)		3	REFERENCE:		
CHARGE NOMINALE (Kg.)		225			
	DATE	NOM	CLIENT:		TENSION RESEAU (V.) TRIFASICO.380V FREQUÉENCE (Hz.) 50
DESSINÉ	2011		SITUATION CHANTIER:		
CONTROLÉ					
APPROUVÉ					
MP			ASCENSEUR MODELE VITESSE (m/s)		
			MP301H MOBI 0.15		

ADAPTATION DE L'IMMEUBLE PAR LE CLIENT

GAINE: La structure de la gaine doit être conforme aux normes de constuction en vigueur.les murs termines doivent résister a une pression de 60 N/cm². dimensions utiles sur plans. Tolerance de faux applomb de 40mm. protections de securité mises. Niveaux de sols marques. Utilisation de la gaine exclusivement pour l'ascenseur. seccion recommandée pour la ventilation de la gaine de 1% de la section transversalle du même(point 5.2.3 de la EN 81-1).

MUR DES PORTES surface lisse et uniforme sans trous sur toute la largeur de la porte de cabine respectant les 20 mm. de distance entre le seuil de cabine et mur/seuil paliers, sans faux applombs

TETE DE GAINE: doit disposer de UN ou PLUSIEURS crochets adéquats pour le montage de l'appareil (EN 81-1:98 6.3.7)

ECLAIRAGE: minimum en gaine de 50 Lux, un metre au dessus du toit de cabine et en cuvette comprenant une ampoule 50cm du sol

ECLAIRAGE PALIER on doit avoir 50 Lux au sol

SALLE DE MACHINES: facile d'accès, bien ventilées, prevues avec éclairage electrique qui assure 200 LUX au niveau du sol, temperature controlee entre 5 °C et 40 °C. sol anti dérapant qui ne genere pas de poussiere

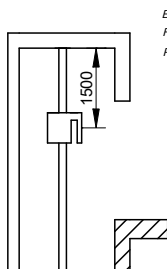
PRISE DE COURANT: adjacente a la gaine
ALIMENTATION ELECTRIQUE en machinerie comprenant interrupteurs reglementaires et cablage jusqu'à l'armoire de manoeuvre. Interrupteurs identifiés clairement, interrupteur principal de position stable de conection et deconection qui empeche toute connection involontaire.

RACORDEMENT A LA TERRE de toute l'installation électrique en accord avec les prescriptions établies dans le document HD 384-5-54 S1 de CENELEC

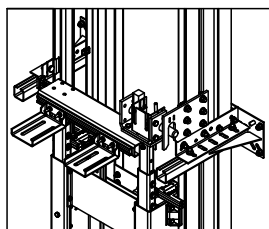
CUVETTE fond de cuvette lisse et de niveau, étanche, capable de supporter les charges d'apres le plan fourni on doit prévoir un moyen d'accès permanent a celui-ci

NOTA: le projet respecte les exigences de la 95/16CE .Pour certaines règémentations locales de construction, accessibilité, incendies, etc, le client sera responsable de leur application.
Le présent plant est dessiné d'après les données fournies par le client.
Les éventuelles modifications réalisées par le client meneront a la révision de notre commande.

MESURES COMPENSATOIRES. HAUTEUR D'ARRIVEE REDUITE.



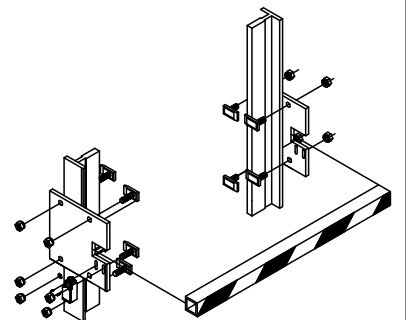
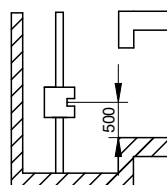
Blocage mécanique à l'hauteur d'arrivée.
Fourni pour hauteur d'arrivée inférieure à 2815 mm.
Placer a 1500 mm. de l'hauteur à l'arrivée réduite.



F-1-602.rev.1

MESURES COMPENSATOIRES. CUVETTE REDUITE.

Blocage mecanique de la cuvette
Fourni pour cuvette superieure à 750 mm.
Placer a 500 mm. depuis l'étage inferieure.



DATE	NOM	MODIFICATIONS		REV.

NIVEAUX (n°)		4	REV. 0	
CAPACITE (Nbre DE PERS.)		3		
CHARGE NOMINALE (Kg.)		225		
			REFERENCE:	

	DATE	NOM	CLIENT: SITUATION CHANTIER:	TENSION RESEAU (V.) TRIFASICO.380V FREQUENCE (Hz.) 50
DESSINÉ	2011			
CONTROLÉ				
APROUVÉ				

MP	ASCENSEUR MODELE	VITESSE (m/s)
	MP301H MOBI	0.15